

L'artisanat d'art

Depuis 2008, le Potager du Dauphin accueille un hôtel des métiers d'art dédiés à l'artisanat d'art et occupés par des artisans exerçant des métiers rares.

Publié le 23/04/2024 – Mis à jour le 03/06/2024

Créé par le Marquis de Louvois, ministre de Louis XIV, pour alimenter la table royale, c'était à l'origine un authentique potager. Dans le parc de 15 000 m², racheté par la Ville en 2002, trône un hôtel des métiers d'art ouvert en 2008 avec quinze ateliers dédiés aux métiers rares.

Restauration de tableau, fabrication de meubles, création de matières, fr peinture décorative et dorure, iconographie byzantine, vêtements féminins haut de gamme, inspirés du Japon, instruments d'écriture, horlogerie, création de chapeaux, restauration de céramiques et d'objets d'art, joaillerie, héliogravure et taille douce, création et restauration de laque et de vitraux et tapisserie haute-couture, voici l'étendue des domaines des métiers artisanaux rares présents au Potager du Dauphin.

En 2022, cinq artisans d'art ont été labellisés « Artisan du Tourisme » des Hauts-de-Seine par la Chambre de métiers et de l'artisanat et le Département. Trois autres artisans de Meudon ont aussi reçu ce label la même année.

Postuler pour un atelier de l'hôtel des métiers d'art

Le dossier de candidature

Un dossier de candidature est à remplir au regard des conditions obligatoires :

L'activité principale doit relever des métiers d'art.

L'activité doit être exercée de préférence sous forme d'une entreprise artisanale (ou projet de création d'entreprise).

L'activité doit être compatible avec les contraintes techniques du bâtiment.

L'activité doit porter majoritairement sur la transformation de la matière.

La fabrication doit être réalisée pour tout ou partie dans l'atelier.

Le jury de sélection

Les dossiers de candidature, s'ils remplissent ces conditions, sont étudiés par un jury de sélection composé d'élus de la Ville de Meudon et de représentants de la Chambre de métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine, du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, de la Région Ile-de-France et de l'Institut national des métiers d'arts.

Les critères de sélection

Les candidats sont sélectionnés selon les critères suivants :

La qualité du savoir-faire en tant qu'artisan d'art, mais aussi la rareté de l'activité et les éventuels prix, labels ou distinctions obtenus.

La viabilité économique de l'entreprise ou du projet de création d'entreprise (chiffre d'affaires réalisé, projet de recrutement).

La crédibilité de la démarche de l'entrepreneur : démarche commerciale, projections financières...

La cohérence entre l'offre et l'environnement.

La capacité à transmettre le savoir-faire.

Si le jury donne un avis favorable, un atelier est proposé en location.

NB : Les artisans d'art déjà locataires d'un atelier sont prioritaires pour l'occupation d'un autre atelier vacant. Dans ce cas, le jury n'aura pas besoin d'être réuni.

Les conditions financières

La convention d'occupation du domaine public prévoit un montant de 100 € le m² par an, hors charges et hors taxes, les charges s'élevant aux environs de 25 % du loyer.

Pour un atelier de 25 m², le loyer mensuel est de 208 € hors taxes et hors charges.

Les conditions d'utilisation

L'hôtel des métiers d'art est accessible à certains horaires :

En période scolaire : 8-22h en semaine, 8h-20h le samedi, 8h- 18h ou 20h selon la saison le dimanche

Congés scolaires : 20h en semaine, 18h à Noël.

Des stages de formation peuvent être organisés dans l'atelier aux conditions suivantes :

pas plus de 3 stagiaires en même temps

l'activité de formation doit rester une activité secondaire par rapport à celle de production

Information de contact



Hôtel de Ville

*Horaires : Lundi, mardi,
mercredi, vendredi
8h30-12h et 13h30-17h30*

Jeudi et samedi

8h30-12h

Fermé l'après-midi

Accueil sans rendez-vous

Démarches sur rendez-vous

Adresse : 6 avenue Le Corbeiller 92190 Meudon

Tél. : 01 41 14 80 00

Mairie annexe

*Horaires : Lundi, mardi,
mercredi, vendredi*

9h-12h et 13h30-17h

Jeudi : 9h-12h

Fermée l'après-midi

et le samedi

Accueil sans rendez-vous

Démarches sur rendez-vous

Adresse : 5 avenue G.-Millandy 92360 Meudon-la-Forêt

Tél. : 01 41 28 19 40